REPUBLIQUE DU SENEGAL UN PEUPLE • UN BUT • UNE FOI

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

OFFICE DU BACCALAUREAT

ATTESTATION PROVISO

30482

Le Directeur de l'Office du Baccalauréat, soussigné, certifie que :

Monsieur Cheikh Omar BA

Né le 07 Avril 1994 à ZIGUINCHOR (SENEGAL)

a obtenu le certificat d'aptitude au grade de

BACHELIER DE L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE

SERIE S2, SCIENCES EXPERIMENTALES

SESSION NORMALE - ANNEE 2014

u pour copie conforme l'original qui nous a ete p Centre de ZIGUINCHOR

Babou DIAHAM

Jury N° 685

Le 18 Juillet 2014

avec la mention PASSABLE

Commissaire de Police de Secur Fait à DAKAR, le 23 Juillet 2014 Commissariat Central

TRES IMPORTANT : La présente attestation est provisoire et valable pour une période de deux ans au plus. Un an après la date portée ci-dessus le titulaire devra accomplir auprès de l'Office du Baccalauréat les démarches nécessaires en vue de l'établissement du diplôme définitif, qui ne sera délivré qu'à l'impétrant (e) en personne, contre remise de la présente attestation provisoire et éventuellement palement des frais d'envoi. En aucun cas, il ne peut être délivré de duplicata ni de l'attestation ni du diplôme. Il est recommandé de faire établir de l'un comme de l'autre des copies ou photocopies qui doivent être certifiées conformes à l'original par le Maire ou par le Commissariat de Police.

guine

BAC - 163064 - 030066 - 006464 - 864214 CLE: 89101/891